

# Québec PQ

Direction du droit administratif

Le 16 avril 2002

Monsieur Hervé Bertrand  
135, Therien  
C.P. 4723  
Sainte Anne des plaines (Québec)  
JONII-10

Monsieur,

Il m'a été demandé de répondre à la lettre que vous adressiez, le 12 novembre dernier, à monsieur Serge Ménard, à titre de « ministre de la Justice ».

Votre lettre comporte des éléments qui font partie des faits litigieux dans un recours judiciaire toujours pendant, soit la requête pour autorisation d'exercer un recours collectif dans Bertrand c. La Communauté des Soeurs de la Charité de la Providence et le Procureur général du Québec, no 500-06-000004-937. Dans ce contexte, il ne nous est pas possible de donner suite à votre requête.

Par ailleurs, si vous êtes d'avis que des professionnels de la santé ont manqué à leurs obligations à votre égard, vous pouvez vous adresser à la corporation professionnelle concernée, le Collège des médecins du Québec, qui est responsable de veiller au respect des règles d'éthique de ses membres.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Deaudelin, avocat

500-06-000004-933)

c.c. Me Yves Lauzon  
(procureur de M. 1-Hervé  
Bertrand dans le dossier

Édifice Louis-Philippe-Pigeon  
1200, route de l'église, 2<sup>e</sup> étage  
Sainte-Foy (Québec) G1V 4M1

Téléphone: 0 (418) 528-7364 0(418) 644-7115 0(418) 643-5639

Télécopieur: 0(418) 644-8477 0(418) 644-7153  
(418) 646-1696 [www.justicegouv.qc.ca](http://www.justicegouv.qc.ca)